

**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 02 mars 2023**

<b>Membres :</b> - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 12 - votants : 12  <b>Convocation en date du :</b> 25 février 2023  <b>Affichée le :</b> 25 février 2023	Le deux mars deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.  <b>Présents :</b> BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne  <b>Absents excusés :</b> BANCEL Béatrice, GAY Arlette  <b>Secrétaire de séance élu :</b> BABEL Anne
---	--

**N° 2023D111**

**MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX 2023**

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu d'ajouter un tarif communal.

En effet, aucun tarif n'est prévu pour les grands cirques stationnant sur le parking du Complexe sportif Léon Coquard et disposant de l'eau et de l'électricité.

Il propose de fixer le tarif à 125 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**APPROUVE** la modification des tarifs communaux 2023, tel que présenté ci-dessus.

La Secrétaire de Séance  
Anne BABEL



ROZIER EN DONZY, le 06/03/2023  
Signé : le Maire, Didier BERNE

